

SCP Alain BOUVARD & Alex BOUVARD

Avocats

40, rue du Pont - 74130 BONNEVILLE

Tél. : 04.50.97.06.03 - Fax : 04.50.25.60.08

POUVOIR POUR ENCHERIR ET DECLARER ADJUDICATAIRE

JE SOUSSIGNE :

Donne par ces présentes, pouvoir à la **SCP Alain BOUVARD & Alex BOUVARD, Avocats** près le Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE, y demeurant 40 rue du Pont

De, pour moi, et en mon nom, enchérir jusqu'à la somme de :

en sus des charges, clauses et conditions du Cahier des Charges.

Sur les biens et droits immobiliers ci-après :

dont l'adjudication aura lieu en l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE, du par suite de saisie immobilière

se rendre adjudicataire desdits immeubles, même sur surenchère ; passer toute déclaration d'adjudication à mon profit ; m'engager à l'exécution des charges à mon profit ; m'engager à l'exécution des charges et conditions de la vente ; à cet effet, faire et signer tous actes promettant ratification.

Conformément aux dispositions de l'article 704 de l'Ancien Code de Procédure Civile, il est rappelé que les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat, lequel a la possibilité de représenter plusieurs amateurs.

Fait à le

Faire précéder votre signature de la mention "*Lu et approuvé Bon pour pouvoir*"